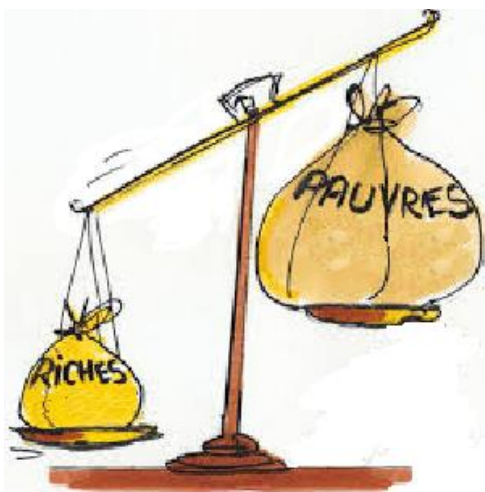




“le cramignon”

« Au-delà de l'aide matérielle »

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



SOMMAIRE

Page 1

- *Edito : Les profiteurs (J.Grandjean)*
- *Pour alimenter le débat et engendrer l'action...*

Page 2

- *Prochain Cramignon (n° 69)*
- *C'était la fête ! (Hergenrath)*
- *Message de SVP Visé*

Pages 3

- *Agenda « Vincentien » (II) : « Win-Win » à Liège.*
- *Le Conseil Provincial vous parle : Une carte de la pauvreté en 2014, en Belgique.*

Page 4

- *Le Conseil Provincial vous parle (suite) : Majorations forfaitaires Abusives (J.Grandjean)*
- *FEAD (CEE 2014) : la Campagne 2014 : c'est parti !*
- *SSVP sur Internet*
- *Calendrier prévisionnel 2014 des activités SSVP.*

In Memoriam (p.4) :

(L'Accueil - Verviers)
Mr Philippe BONHOMME.

EDITORIAL : LES PROFITEURS

La rumeur dit parfois (souvent) que *les pauvres sont des profiteurs*, sentence définitive. C'est pourtant une assertion simpliste qui n'est basée sur aucune analyse sérieuse, colportée par tout un chacun, sans fondement. S'il est vrai que ponctuellement certains d'entre nous ont connaissance d'un exemple ou l'autre où des personnes en difficulté abusent du système, est-ce une raison pour généraliser cela à tous les pauvres ? Nous savons tous que la majorité des personnes aidées (et bien d'autres aussi) sont dans de grandes difficultés. Alors, plutôt que de laisser dire de telles phrases débiles, quand nous entendons de telles affirmations, expliquons la réalité et notre vécu plutôt que de se taire, voire d'acquiescer béatement.

Il faut aussi raison garder, on parle ici de petites fraudes faites par des personnes non (peu) intégrées dans notre système économique. Par contre, les (très) riches ont à leur disposition tout un arsenal de moyens pour faire fructifier, pas toujours de façon légale, leurs avoirs. Alors qu'ici les sommes peuvent parfois être énormes, on entend moins souvent dire que les riches sont des profiteurs, même s'ils ne le sont pas tous non plus. Il y a ceux qui apportent de la richesse à la société et ceux qui s'enrichissent au détriment des autres.

Tous les analystes s'accordent pour dire que les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Alors qui profite de notre système ?

Profitons donc de nos vacances, que je vous souhaite excellentes, aussi pour aider les plus démunis.

Jean Grandjean

Pour alimenter le débat et engendrer l'action :

Voici le lien pour accéder à *l'Annuaire de la Pauvreté 2014*, document produit par le SPP Intégration Sociale en mars 2014 (commentaires en FR et/ou en NL). Voir également le tableau de la répartition de la pauvreté en Belgique, extrait de cet Annuaire (**page 3 de ce Cramignon**). Parlant !

<http://www.mi->

is.be/sites/default/files/doc/jba_afp_univ_25_mars_2014.pdf

Les articles paraissant dans le Cramignon à titre nominatif n'engagent que leur(s) auteur(s).
Le Conseil Provincial de Liège ne peut en être tenu pour responsable.



1^{er} mai 2014

Les membres de l'entité de Saint-Vincent de Paul de Hergenrath, qui aident les plus démunis du village, ont organisé la 3^e "fête du village", ce 1^{er} mai 2014.

Un programme varié composé de plusieurs activités dont des concerts, des ateliers et des jeux. Plusieurs artistes locaux ont exposé leur savoir-faire.

Nous avons commencé par une **célébration œcuménique** suivie d'un "Frühschoppen" sous chapiteau.

L'animation musicale fut assurée par l'orchestre des jeunes de l'Harmonie Royale de Hergenrath, l'ensemble vocal Cororana et par la Royale Harmonie de Hergenrath.



C'était la Fête !



Les enfants de l'école communale nous ont présenté un **défilé de mode un peu différent** avec des matériaux de récupération. Des chapeaux, des sacs, des habits, tous plus beaux les uns que les autres.



Notre grill a mis l'eau à la bouche des visiteurs qui ont pu déguster les côtelettes et les bonnes saucisses accompagnées d'une salade de pâte faite par nos soins.

L'après-midi les délicieux gâteaux "faits maison" avec un bon café, ont régalé les palais de plus d'un. Nous avons été très heureux de pouvoir accueillir un aussi grand nombre de personnes, qui ont pu discuter, s'amuser et faire plus ample connaissance, par un temps merveilleux.

Grand merci à tous.

Les svp de Hergenrath

N'hésitez pas

à communiquer au CRAMIGNON (suffisamment à temps !) **les dates et détails de vos festivités** : vous serez ainsi assurés de la plus grande audience possible parmi les amis Vincentiens...

N'oubliez pas de mentionner la DATE, l'HEURE, le LIEU (et le prix, éventuellement), ainsi que toutes les données que vous estimerez utiles... La Rédaction.

POUR LE PROCHAIN CRAMIGNON (N° 69)

Merci de nous faire parvenir, avant le 20.08.2014 prochain, vos articles destinés à notre n° 69 de Septembre 2014.

Rédaction et administration
(c/o **Mme FRANZ**)
rue de l'Ecole technique provinciale, 14 - 4040 Herstal
Tel. 042/64.99.65 - Fax 042/64.36.79
Email : consprovlg@skynet.be

Nouvelles des Entités SSVP de la Province de Liège

Message de la Présidence de la Conférence de Visé :

Monsieur Grandjean,

Je vous communique que j'ai demandé d'être relevé de ma charge de président de SVP Visé.

A partir du 1er juillet, **Monsieur Philippe Jodogne**, Allée des Platanes 14 4600 VISE, assurera cette fonction.

Il est déjà membre de SVP (...).

A bientôt.

(s) Arthur Gillet - Saint Vincent de Paul Visé asbl

Le Conseil Provincial remercie vivement l'ancien Président pour le travail accompli, et souhaite la bienvenue à son successeur, et une pleine réussite dans son action Vincentienne.

 winwin.be
bourse d'échanges / Liège

120 minutes de speed dealing

rencontres • échanges • contrats sans argent

Jeudi 25 septembre 17h32
Ancienne Halle aux Viandes
Quai de la Goffe, 14 - 4000 Liège

Infos :
www.winwin.be/liege
Yves Moulin 0495 56 90 50
Stéphanie Baumans 0476 75 92 28

À l'initiative de André SCHROYEN,
Échevin de l'Environnement
et de la Vie sociale




A Liège,
Le 25 septembre
2014
à 17h32
précises...

Le Conseil
Provincial sera,
bien entendu,
présent à cette
activité...

Peut-être
aurons-nous le
plaisir de vous y
rencontrer, ami
lecteur ?



 winwin.be
bourse d'échanges / Liège

120 minutes de speed dealing

rencontres • échanges • contrats sans argent

C'est quoi ? Une bourse Winwin est un concept qui permet des échanges de toute nature, sans argent !

Pour qui ? Pour les entreprises, associations, commerçants, clubs sportifs, acteurs de l'économie sociale, organismes publics... liégeois.

Comment ? Que ce soit en échangeant du matériel, des services, des compétences ou simplement afin d'offrir son carnet d'adresses, avec Winwin, tout le monde est gagnant.

Quand ? **Jeudi 25 septembre de 17h32 à 21h**

Où ? À l'Ancienne Halle aux Viandes, Quai de la Goffe, 14 - 4000 Liège

Infos et inscriptions Yves Moulin 0495 56 90 50
Stéphanie Baumans 0476 75 92 28
www.winwin.be/liege

Inscription et participation gratuites !

Vous souhaitez participer mais vous manquez d'inspiration ?
Vous voulez plus d'informations ?
N'hésitez pas à nous contacter sur liege@winwin.be

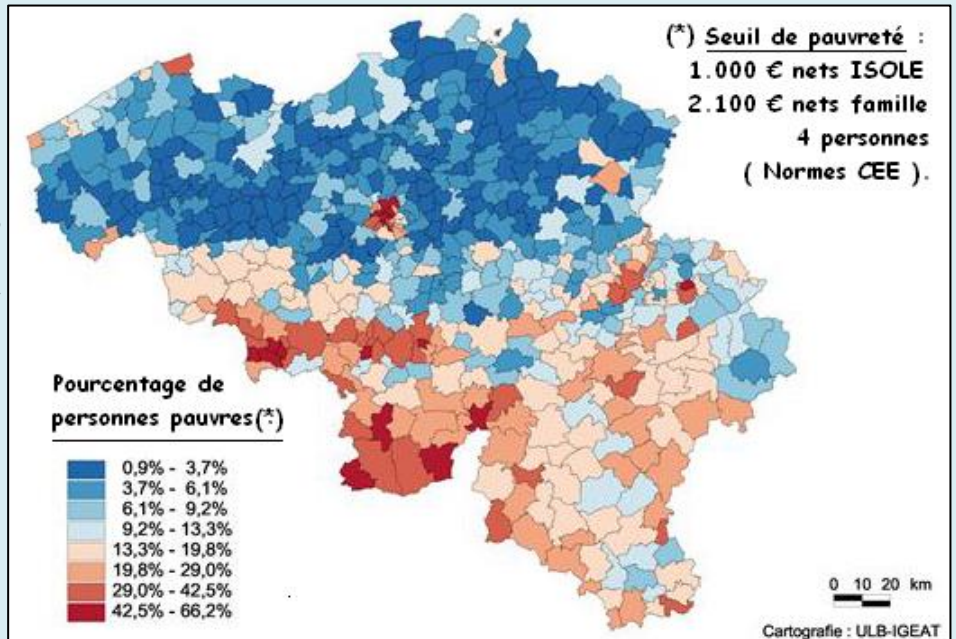



LE CONSEIL PROVINCIAL VOUS PARLE :

Pour alimenter le débat et engendrer l'action (suite page 1)

Pour information, voici **la carte de la « pauvreté » en Belgique**, telle qu'établie par le service « Intégration Sociale » **en mars 2014**, carte extraite de « l'Annuaire de la pauvreté 2014 », dont nous vous avons fourni par ailleurs les coordonnées d'accès internet (en bas de page 1).

Comme on peut s'en apercevoir immédiatement, le déséquilibre est flagrant entre le nord et le sud du pays, ainsi que Bruxelles. Pour rappel également, le SPP Intégration Sociale (dont l'appellation complète est **SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes**) dépend du niveau **Fédéral**, tandis que d'autres aspects sociaux (Allocations d'aide aux personnes âgées, économie sociale, accompagnement des bénéficiaires R.I.S. allocations chômage,...) passent sous contrôle du gouvernement de la **Région Wallonne**, en principe à dater du 1^{er} juillet 2014 (en fait, le 1.1.2015).



On comprendra aisément qu'une étroite collaboration, visant à **coordonner** les actions dans ces différents secteurs concernés, devra nécessairement exister dans le futur entre ces deux niveaux de décision, si l'on veut aboutir à des résultats positifs (et réalisables sur le terrain) au profit des personnes les plus démunies. Souhaitons-le !

M.Bouly

LE CONSEIL PROVINCIAL VOUS PARLE (suite) :

Suite à la discussion lors de l'Assemblée générale, je vous rappelle ici une information que j'avais fait paraître dans le Cramignon de janvier 2012 qui concernait les demandes abusives de sociétés de recouvrement de dettes et aussi parfois de huissiers. Il s'agit des pénalités, appelées plus opportunément maintenant **majoration forfaitaire**.

Dans le suivi de tels dossiers de personnes, j'ai toujours refusé de payer (de laisser payer) ces sommes lorsque l'article de loi suivant s'appliquait : « **que la pénalité (majoration forfaitaire) n'était pas opposable puisque, d'une part la personne démunie n'était pas commerçante et que d'autre part, il n'y avait pas eu d'accord écrit sur les conditions de vente portant la signature de cette personne** ».

Jusqu'à présent, il n'y a jamais eu de contestation que ce soit de la part d'une société de recouvrement de dettes ou d'un huissier (cas moins fréquent).
Jean Grandjean

La campagne FEAD 2014-2020 : c'est parti !

L'ensemble des entités qui ont commandé des vivres CEE, dans le cadre de la Campagne FEAD 2014-2020, doivent avoir reçu, ces derniers jours, un courrier du SPP Intégration Sociale (qui remplace le B.I.R.B. à partir de 2014), lequel confirme les quantités de vivres qui seront effectivement fournies pour la Campagne 2014.

Le calendrier théorique de la livraison de ces fournitures s'étale **entre août et décembre 2014**. C'est toujours via la Banque Alimentaire de Liège (B.A.L.) que nos entités seront desservies pour ces produits.

Ce calendrier présuppose deux choses :

1) La délivrance des produits pourra s'étendre au-delà du 31 décembre 2014, même s'il s'agit bien des fournitures pour l'année 2014 uniquement.

2) Le SPP Intégration Sociale précise bien dans son courrier que « *des modifications de dates de livraison pourraient avoir lieu, en fonction de la fabrication de ces produits* ». Comme en 2014 (pour la Campagne 2013), il est donc quasi-certain que des livraisons auront lieu jusqu'en 2015. Tenez-en compte dans le planning de vos distributions...

N'oubliez pas que :

A. Toute entité qui délivre des vivres (que ce soit sur site propre ou à domicile) doit être inscrite à l'**AFSCA** (condition sine qua non pour que la B.A.L. les prenne en compte), et à la **B.A.L.**

B. Toute entité qui STOCKE des vivres CEE doit respecter les conditions de stockage imposées par l'AFSCA, conditions qui semblent strictes, certes, mais qui garantissent la qualité des vivres délivrés aux plus démunis.
M.Bouly.

IN MEMORIAM

Nous avons appris le décès de Mr. **Philippe BONHOMME**, administrateur de l'Accueil (Verviers).

Précédemment, il fut un volontaire actif au Relais St Joseph de Verviers.

Le Conseil Provincial de Liège et ses administrateurs présentent à la famille et aux membres de la Conférence leurs chrétiennes condoléances pour la disparition de notre confrère Vincentien.

Qu'il soit ici remercié très vivement pour tout ce qu'il a pu apporter au service des démunis durant sa vie.

Calendrier prévisionnel des activités SSVP 2014

Mois	Dates	(Lieu, heure)
Sept	25/09	« Win-Win » Liège, 17h32. Ancienne halle aux Viandes)

Cette rubrique vous est ouverte. Dans votre intérêt, essayez d'éviter, si possible, les chevauchements.

Saint Vincent-de-Paul sur Internet

Site WEB de la Province :

<http://ssvplg.hautetfort.com>

Si vous souhaitez y insérer des textes (en pdf si possible) et /ou des images (en format jpg si possible), vous pouvez les envoyer à

J.Grandjean@ulq.ac.be

Site WEB de la Fospi :

<http://fospi.over-blog.com>

Site WEB national :

<http://www.vincentdepa.ul.be>



Editeur responsable :

Jean Grandjean,
Rue du Chêneux, 3
4130 Esneux